

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 07/11/03

Présents : Mr OTTMANN, Mme PERRIN, Mme FERMET, Mr SATTTLER (enseignants)
Mme DUCHANOIS, Mme FOURNIER, Mme CIZEWSKI, Mme FOUCAULT,
Mme GRANGEOT, Mr SANS (parents d'élève)

Excusés : Mr DAVID (IEN), Mme VAIRON (DDEN), Mme DEGALLAIX (adj. Aff. Scolaires), Mr DEMESY
(pour la ville de Vesoul), Mr NOIROT (parent d'élève)

La séance est ouverte à 18 h 00.

1) Installation du nouveau Conseil d'Ecole

Titulaires : Mmes DUCHANOIS, FOUCAULT, FOURNIER, GRANGEOT

Suppléants : Mmes CISZEWSKI, MABILEAU et Mrs NOIROT, SANS

2) Modalités de fonctionnement

Il n'y a aucun changement quant au fonctionnement du Conseil d'école.

3) Organisation pédagogique 2003/2004 et coup d'œil sur 2004/2005

Il y a actuellement 90 élèves, répartis ainsi : (+ 2 CM 2 en janvier 2004)

Mme FERMET : 14 CP + 5 CE 1 ► 19

Mr OTTMANN : 11 CE 1 + 10 CE 2 ► 21

Mme PERRIN : 6 CE 2 + 18 CM 1 ► 24

Mr SATTTLER : 5 CM 1 + 21 CM 2 ► 26

Prévisions pour la rentrée 2004 : 23 sorties (CM 2) et 23 rentrées (CP du secteur uniquement)

Ce qui ferait un effectif total de 93 élèves ► 23 CP ► 15 CE 1 ► 16 CE 2 ► 16 CM 1 ► 23 CM 2

Il est très difficile de maîtriser les effectifs dans ce secteur de Vesoul.

4) Crédits scolaires

Nous avons reçu 300 € de l'Inspection Académique investis en achat de livres et documentaires pour la BCD. Le reliquat des crédits Mairie nous a permis d'acquérir un appareil photo numérique.

5) Règlement intérieur de l'école

Il y sera rajouté que l'entrée des élèves se fait depuis la rentrée de septembre côté cour. L'équipe enseignante propose d'assurer une surveillance vers le portillon afin que cela soit davantage sécurisant.

6) Projet d'école

« Vers la réussite par la communication et l'autonomie »

Avec le soutien de la Municipalité qui offre gratuitement la cyberbase, l'équipe éducative va organiser une soirée « nouvelles technologies » afin de présenter aux parents qui le souhaitent le site Internet de l'école, les activités pédagogiques liées, les outils utilisés... Une enquête sera effectuée afin d'évaluer le nombre d'intéressés.

7) Activités culturelles, sorties, activités sportives

- Les CE 2 bénéficient cette année d'un enseignement des langues, comme les CM 1 et les CM 2.

- Jeunesses Musicales de France

- Ateliers de travaux manuels avec participation des parents (Arts visuels-2 demi-journées banalisées) en vue de la fabrication d'objets (réalisés par les enfants) à vendre au « Marché de Noël » du 13 décembre 2003.

- Ecole et cinéma (Cycle 3)

- Voile au lac de Vaivre pour les CM1CM2, transport en bus gratuit

- Présentation d'instruments par l'école municipale de musique (sauf CE2/CM1)

- Correspondance scolaire avec les CM 2 de Navenne (Mr SATTTLER).

- Entretien et enrichissement du site Internet de l'école par les élèves.

- Côté Cour (FOL) – Spectacles au THEV'

- Echange de service entre Mme PERRIN et Mrs SATTTLER et OTTMANN (Education musicale / EPS) en vue de la préparation d'un spectacle musical de fin d'année.

- Festival cinéma d'Asie (Cycle 2)

- Rencontres USEP (Cycle 2)

- Natation à partir du 4 décembre à la piscine Caneton, Transport en BUS, 10 séances pour le cycle 2 et 5 séances d'1 heure avec participation pédagogique du maître-nageur Denis GENDRE pour les Cycle 3.

- Préparation d'un spectacle de fin d'année le jour de la kermesse, le samedi 26 juin 2004.

8) Réseau d'aide

L'équipe a partiellement changé :

- Mme MARIAGE psychologue scolaire
- Mr MEREAU psychomotricien
- Mr SORIANO rééducateur
- Mme ABRANT psychopédagogue en formation
- Mme BILQUEY rééducatrice malentendants

9) Activités proposées par l'association « Les Gamins du Luxembourg »

L'assemblée générale qui s'est tenue le 10 octobre 2003 a défini ses projets :

- | | |
|---|--|
| - Vente de calendriers en novembre | - LOTO le 31 janvier 2004 |
| - Vente de sapins le 6 décembre 2003 | - Vente de Tee-shirt (commande en mars 2004) |
| - Marché de Noël le 13 décembre 2003
(boisson chaude offerte à tous) | - Kermesse de fin d'année le 26 juin 2004 |

10) Activités périscolaires

42 élèves fréquentent en moyenne par jour les activités proposées par la municipalité de 16 h 15 à 17 h 15, ce qui montre bien que cela correspond à un besoin réel.

Chaque soir sont proposés 2 ateliers d'accompagnement scolaire et 3 autres ateliers (EPS / Culturels).

Les élèves ont la possibilité de changer d'activité à chaque trimestre.

Des parents notent cependant que parfois, certaines activités proposées n'ont pas lieu et sont remplacées par d'autres qui ne correspondent pas toujours au premier vœu des enfants.

Il faut rappeler qu'en ce qui concerne les sorties à 11 h 45 et 16 h 15, l'équipe enseignante et éducative n'est pas tenue de surveiller les enfants, elle n'est donc pas responsable en cas d'incident.

De la même façon, l'aide éducatrice (Mme Vanessa GAZZOLI), n'est pas responsable quand elle accompagne les enfants au VBUS (16 h 15) ou lorsqu'elle va les chercher le matin à la garderie de la Maternelle (8 h 20).

A noter à propos de cette garderie : il y a un problème de **sureffectif**.

Même problème pour la cantine du Lycée Luxembourg : 15 élèves en moyenne de cycle 2 + les petits de la maternelle : il y a un manque de personnel.

Pas de problème pour la cantine des Annonciades : 15 élèves en moyenne de cycle 3.

La mise en place d'un VBUS à 8 h 15 et 16 h 15 est effective depuis septembre 2003 et montre une fréquentation d'environ 12 à 15 élèves par jour. Une enquête récente témoigne d'un besoin également à 11 h 45 (temps de midi – 17 enfants concernés). Les parents d'élèves vont solliciter un entretien auprès de la Municipalité. Mme DUCHANOIS nous informe que certains parents aimeraient que ce bus soit aussi mis en place le soir à 17 h 15 et le samedi matin.

11) Questions liées aux responsabilités de la Mairie de Vesoul

(Travaux, sécurité, transports)

- Mme PERRIN souhaite la pose de stores occultants comme ceux installés dans la classe de Mr SATTLER. Il est impossible à l'heure actuelle de se protéger du soleil, vrai souci pour les élèves et salle de classe trop petite pour envisager un déménagement des tables.
- La cour d'école est trop petite et ne dispose pas de préau ce qui occasionne une grosse gêne lors d'intempéries.
- La sécurité aux abords de l'école n'est pas satisfaisante. Certains parents pensent que le panneau « sens interdit » entraîne plus de danger. Il serait plus judicieux qu'il soit dans l'autre sens. En attendant, Monsieur SANS propose d'installer des barrières pour « canaliser » la sortie des élèves.
- Par ailleurs les panneaux « vigie pirate » ne sont pas respectés.

Les prochains conseils d'école auront lieu les 19 mars et 11 juin 2004.

La séance est levée à 20 h 00.

Les rapporteurs du Conseil d'Ecole,
Mme Foucault et Mme Perrin,

Le Président du Conseil d'Ecole,
Mr OTTMANN,